

2018-05-11  
37993871(R)  
11:49:23

**ARRÊTÉ N° 335**

**ARRÊTÉ MUNICIPAL DE LA VILLE DE CARAQUET PORTANT SUR LA  
FERMETURE ET LA CESSION DES INTÉRÊTS D'UNE RUE FUTURE**

Un arrêté municipal de la ville de Caraquet pour barrer et/ou fermer en permanence une rue future située sur la rue Victor-Anne et portant le numéro d'identification (NID) 20735783, à Caraquet, comté de Gloucester et province du Nouveau-Brunswick.

Le présent arrêté est adopté par le Conseil municipal en vertu des pouvoirs conférés la Loi sur la Gouvernance Locale, L.N.-B. 2017, ch. 19 et ses modifications. Il détermine :

QU'IL SOIT ADOPTÉ par le Conseil de la ville de Caraquet ce qui suit :

1. Conformément la Loi sur la Gouvernance Locale précitée et ses modifications, que la rue future décrite à l'annexe A et identifiée par le numéro d'identification (NID) 20735783, est par la présente barrée et/ou fermée en permanence en date de l'entrée en vigueur du présent arrêté municipal.
2. Le service des travaux publics de la municipalité de Caraquet peut faire installer des barrières pour assurer l'observation des dispositions du présent arrêté.



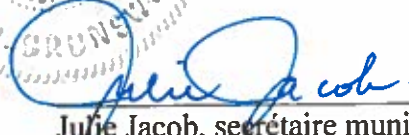
Le présent arrêté municipal entre en vigueur le jour de son adoption définitive.

PREMIÈRE LECTURE (par son titre): 26 FÉVRIER 2018

DEUXIÈME LECTURE (par son titre): 26 FÉVRIER 2018

LECTURE DANS SON INTÉGRALITÉ: 9 AVRIL 2018

TROISIÈME LECTURE (par son titre): 9 AVRIL 2018  
et adoption

  
  
Kevin J. Haché, maire  
  
Julie Jacob, secrétaire municipale

I certify that this instrument  
is registered or filed in the  
Gloucester  
County Registry Office,  
New Brunswick

J'atteste que cet instrument est  
enregistré ou déposé au bureau  
de l'enregistrement du comté de  
Gloucester  
Nouveau-Brunswick

2018-05-11 11:49:23 37993871  
date/date time/heure number/numéro  
André LeBlanc  
Registrar-Conservateur

ANNEXE A

